





Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-195**

Séance publique du

21 juillet 2014

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140721-49489-DE-1-1_0
Date de signature : 22/07/2014
Date de réception : mardi 22 juillet 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : INFORMATION DU CONSEIL -
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC "FOURRIÈRE AUTOMOBILE - RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE -
EXERCICE 2013**

Le 21 juillet 2014 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 15/07/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gérard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michaël ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Danièle BRUNET.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN. Monsieur Claude MAINA.

Secrétaire : S.DIJON

Monsieur Christian ROLANDO donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Prévention et Sécurisation &
Services aux Publics
Direction Services aux Publics

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JUILLET 2014

Nomenclature : 1.2

Délégation de service public

RAPPORTEUR : Monsieur Christian ROLANDO

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL -
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC "FOURRIÈRE AUTOMOBILE - RAPPORT DU
DÉLÉGATAIRE - EXERCICE 2013- Information du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération n° 2012.1422 du 17 décembre 2012, le Conseil Municipal a approuvé le choix de la Société EFFIA STATIONNEMENT pour l'exploitation et la gestion de la fourrière automobile de la Ville d'Aix-en-Provence.

La Délégation de Service Public par voie d'affermage a pris effet le 1er janvier 2013, et ce, pour une durée de 5 ans.

En application des dispositions de l'article L.1411-3 et R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, repris dans l'article 26-1 du contrat de Délégation de Service Public, la Société EFFIA STATIONNEMENT nous a adressé son rapport annuel qui vous est aujourd'hui présenté en annexe.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de la réception du présent rapport annuel de la Société EFFIA STATIONNEMENT

DL.2014-195 - INFORMATION DU CONSEIL -
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC "FOURRIÈRE AUTOMOBILE - RAPPORT DU
DÉLÉGATAIRE - EXERCICE 2013- Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé
Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
R. MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/04/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

L-121111
+
1 copie
Ph. Dorey



RAPPORT D'ACTIVITE DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC
DE FOURRIERE AUTOMOBILE DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE
POUR L'ANNEE 2013



MAI 2014

CADRE GENERAL

La société EFFIA Stationnement exploite le service public de fourrière automobile de la Ville d'Aix en Provence dans le cadre d'un contrat de délégation de service autorisé par délibération du conseil municipal en date du 15 janvier 2007. Un établissement administratif a été créé pour individualiser cette activité.

Les comptes joints et commentaires concernent l'exercice commencé le 1^{er} janvier 2013 et clos le 31 décembre 2013.

L'activité de l'établissement porte sur la seule ville d'Aix en Provence., Aucun avenant n'a, à ce jour, modifié la convention d'origine.

Le site de la fourrière d'Aix en Provence a fait l'objet d'un audit qualité interne le 23 juillet 2013, audit qui n'a relevé aucune non-conformité majeure.

MOYENS

L'établissement d'EFFIA Stationnement dispose d'un terrain clos de 2 800 m² mis à sa disposition par la ville d'Aix en Provence.

Au 31 décembre 2013, les effectifs d'EFFIA Stationnement sur le site s'élevaient à 10 salariés : 1 responsable d'exploitation, 1 responsable technique, 2 personnels d'accueil et 6 chauffeurs. Les chauffeurs sont titulaires des permis de conduire requis et, pour certains, de la capacité de conduite des grues auxiliaires de manutention.

Durant l'année 2013, 5 membres du personnel présent ont suivi une formation théorique et pratique « E.P.I / 1^{er} secours / Produits chimiques ». Cette formation est dispensée chaque année par rotation de l'effectif

Fourrières									
Suivi Des Formations du Personnel									
E.P.I / 1er secours / produits chimiques / HOB1 / H1B1									

SITE DE FORMATION : AIX EN PROVENCE									
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Site	Nom	Prénom	Fonction	EPI / 1er secours / P. chimiques					HOB1	H1B1	Observations
				2010	2011	2012	2013	2014	validité	validité	
Fourrière d' AIX EN PROVENCE	BUONOMANO	Marcel	Conduc.	21-mai	17-mai		22-janv				
	CALVO	Philippe	Conduc.	14-déc	17-mai	24-avr					
	EVARD	Jean Michel	CP	21-mai		27-mars	10-juin				
	FEYS	René	CEX	25-févr	22-nov						
	LE HUU	Christophe	Conduc.	14-déc		27-mars	17-mai				
	LONG	Arnaud	HA				10-juin				
	SAHRAOUI	Scheerazade	HA	21-mai		24-avr					
	ZEGAI	Christophe	Conduc.				17-mai				

Le gardiennage, la nuit les dimanches et jours fériés, est confié à une société extérieure (3 personnes), la comptabilité est tenue au siège de l'entreprise, et la Direction est assurée par un cadre du siège.

L'établissement d'Aix en Provence utilise 7 camions d'enlèvement :

- 1 camion plateau RENAULT Midlum
- 3 NISSAN CABSTAR avec panier,
- 1 RENAULT Mascott équipé d'un panier,
- 1 TOYOTA équipé d'un panier 1 fourgon NISSAN 9M3 pour l'enlèvement des deux roues

L'ensemble des camions est soumis régulièrement à tous les contrôles obligatoires (passage aux mines, contrôles techniques, contrôles APAVE).

En cas d'opérations particulières, nous renforçons temporairement les moyens sur place par des renforts en effectif et en matériel de la fourrière de Montpellier.

Les moyens permanents en hommes et en matériel permettent d'enlever et de traiter 10 000 véhicules par an.

ACTIVITE

ENLEVEMENT DE VEHICULES

Au cours des 12 mois d'activité, le nombre total de réquisitions reçues et traitées par l'établissement d'Aix en Provence s'est élevé à **7970**, traduisant une hausse sensible par rapport à 2012 (**7663**).

Nous avons effectué **7708** (6766 en 2012) interventions répartis de la manière suivante :

- **7124** véhicules ont été effectivement mis en fourrière,
- **584** véhicules ont fait l'objet d'une restitution sur place.

215 de ces interventions ont eu lieu sur réquisition de la police nationale

7492 de ces interventions ont eu lieu sur réquisitions des services de la ville

SORTIES DE VEHICULES

Au cours des 12 mois d'activité :

- **6459** véhicules ont été facturés et restitués
- **577** véhicules (dont 109 deux roues) ont été mis en destruction (dont **72** entrés lors de l'exercice 2012)
- **5** véhicules ont été vendus par les Domaines

En outre **61** restitutions gratuites ont été demandées par les services de police.

Au 31/12/2013, **98** véhicules étaient stockés sur le parc de la fourrière.

Notre responsabilité a été engagée dans **9** dégâts matériels de faible importance qui a été réglé par nous-mêmes. Enfin **48** réclamations traitées se sont avérés sans fondement et n'ont entraînés aucun dédommagement.

Détail mensuel de l'activité :

	Réquisitions adressées (toutes autorités confondues)	Déduction des annulations dans les 10 minutes et des réquisitions supérieures à 6 véhicules par heure	Objectif mensuel de réquisitions valables	Réquisitions valables au sens du contrat D.S.P.	Enlèvements effectifs	Opérations préalables d'enlèvements	TOTAL (OP + RP + enlèvements) effectifs	Taux d'efficacité (enlèvements effectifs / réquisitions valables) %
Janvier	642	9	800	633	585	36	628	99,21
	642	9	800	633	585	36	628	95%
Février	511	11	800	500	459	24	492	98,40
	1153	20	1600	1133	1044	60	1120	62%
Mars	660	13	800	647	593	36	637	98,45
	1813	33	2400	1780	1637	96	1757	80%
Avril	572	7	800	565	507	37	553	97,88
	2385	40	3200	2345	2144	133	2310	69%
Mai	657	8	800	649	592	37	645	99,38
	3042	48	4000	2994	2736	170	2955	81%
Juin	683	9	800	674	600	45	665	98,66
	3725	57	4800	3668	3336	215	3620	83%
Juillet	604	37	600	567	498		545	96,12
	4329	94	5400	4235	3834	215	4165	91%
Août	571	7	600	564	533	8	557	98,76
	4900	101	6000	4799	4367	223	4722	93%
Septembre	808	17	800	791	669	25	710	89,76
	5708	27	6800	5590	5036	248	5432	89%
Octobre	878	31	800	847	750	39	810	95,63
	6586	58	7600	6437	5786	287	6242	101%
Novembre	904	69	800	835	722	44	792	94,85
	7490	127	8400	7272	6508	331	7034	99%
Décembre	729	31	600	698	616	45	674	96,56
	8219	158	9000	7970	7124	376	7708	112%
	8219	249	9000	7970	7124	376	7708	

LES COMPTES DE L'EXERCICE 2013 :

Vous trouverez ci-après le rapport comptable de l'établissement dont la seule activité est la gestion du contrat de fourrière automobile de la ville d'Aix en Provence

Détail des produits d'exploitation :

Ils s'élèvent à 931 602 euros HT et se décomposent comme suit :

- produits de fourrière : enlèvements & OP.....	619 835
Gardiennage, expertise, terrains privés :.....	77 685
- facturation ville.....	45 529
- ferrailles	60 864
- judiciaires.....	0
- Domaines.....	3 669
- Variation stock	3 688
- compensation d 'activité	120 452
- déplacement de véhicules	544
- Remboursement & impayés	- 664

L'ensemble des charges d'exploitation s'élève à 874 932. € (Détail page 2 du rapport comptable joint), dégageant, un résultat d'exploitation total de 38 257 euros.

Rapport Comptable

Documents à fournir selon article R 1411-7 du code général des collectivités territoriales ajouté par le décret n°2005-236 du 14 mars 2005.

a/ Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente...

cf. Document 1 et Document 2

b/ Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée

cf. Document 3

c/ Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat

Pas de patrimoine immobilier dans ce contrat de DSP

d/ Un compte rendu de la situation des biens et immobilisations...

La liste des biens nécessaires à l'exploitation figure dans le document 4.

e/ Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation

Le contrat n'impose pas de programme d'investissements. La présentation des calculs de charges économiques liés aux investissements (dotations aux amortissements) figure dans le document 4.

f/ Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles

Aucune obligation d'autres dépenses de renouvellement au contrat.

g/ Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué

h/ Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public

Aucun engagement

Rapport Comptable
Document 1 - Compte de Résultat
Article 26.1 du contrat de DSP

En €	DSP 2007	DSP 2013		
	Période 00	CEP	2013	2013/CEP
Chiffre d'affaires (en €)"déplacement véhicule"			544	544
Chiffre d'affaires (en €)"opération préalable"		4 868	4 734	-134
Chiffre d'affaires (en €) "enlèvement"	-5	607 705	615 106	7 401
Chiffre d'affaires (en €)"garde journalière"		48 401	56 709	8 308
Chiffre d'affaires (en €)"saisie judiciaire & vol"				
Chiffre d'affaires (en €)"vente ferraille"	-1	100 320	60 864	-39 456
Chiffre d'affaires (en €)"autres" (à détailler)	17 352		106 124	106 124
Chiffre d'affaires expertises		9 843	13 469	3 626
Chiffre d'affaires TP	199		7 308	7 308
Chiffre d'affaires Ventes aux domaines	1 067	3 000	2 602	-398
Chiffres d'affaires ville	-199	78 987	45 728	-33 259
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	18 414	853 124	913 188	60 064
Fluides (carburant & eau)	736	20 000	15 428	-4 572
Electricite		4 000	4 000	
Fournitures & consommables d exploitation	997	13 000	14 686	1 686
Nettoyage		5 000	1 923	-3 078
Telephone & affranchissement	320	11 000	16 385	5 385
Location des véhicules		5 000	3 465	-1 535
Locations terrains & locaux	246		11 555	11 555
Sous traitance	425	3 000	10 085	7 085
Entretien et réparations des véhicules	512	22 000	18 861	-3 139
Entretien terrain & locaux (dont maintenance SC)	67	7 000	7 265	265
Surveillance	9 998	104 000	94 818	-9 182
Charges de personnels	148	460 000	521 857	61 857
Etudes & honoraires	115	27 000	17 309	-9 691
Assurances	1 564	16 000	14 120	-1 880
Frais de structure	1 657	69 964	82 187	12 223
Redevances versées à la Ville		11 562	5 700	-5 862
Amortissements des investissements		28 000	5 420	-22 580
Dotation aux provisions			1 458	1 458
Impots & taxes		10 000	16 142	6 142
Autres charges (informatique, déplacements)	457	10 000	12 267	2 267
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	17 243	826 526	874 932	48 406
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 170	26 598	38 257	11 659

Rapport Comptable**Document 2 - Commentaires sur les évolutions du compte de résultat****CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

La très bonne tenue du chiffre d'affaires 2013 se justifie par :

- l'augmentation tarifaire
- l'évolution du nombre de véhicules enlevés
- la pénalité pour compensation d'activité

Détail du CA : document 5.

COMPENSATION D'ACTIVITE

Le montant de la compensation d'activité pour 2013 est égal à 103 100€. Le nombre de réquisitions réels est de 7 970 au lieu des 9 000 prévus au contrat. Notons que l'écart provient essentiellement du premier semestre.

Après négociation avec la ville d'Aix-en-Provence, le montant dû s'élève à 95 000€.

CHARGES DE PERSONNELS

Le montant de la masse salariale se justifie par le remplacement systématique des chauffeurs en arrêt maladie par des CDD ou des heures supplémentaires.

ENTRETIEN ET REPARATIONS DES VEHICULES

Les réparations de véhicule sont en baisse en raison de l'achat de trois véhicules de remorquage.

LOCATIONS TERRAINS & LOCAUX

Le hausse de ce poste correspond à la location d'un véhicule Iveco utilisé pour le transport des chauffeurs en astreintes et le transport des véhicules 2 roues.

AMORTISSEMENTS DES INVESTISSEMENTS

Les amortissements sont en économies par rapport au CEP en raison du décalage des investissements.

REDEVANCES VERSEES A LA VILLE

Le montant de redevance pour l'année 2013 s'élève à 5 700€ selon les nouvelles conditions financières.

Détail du calcul : document 6.

Rapport Comptable**Document 3 - Méthode d'établissement du compte d'exploitation**

Le compte d'exploitation reprend les éléments issus de la comptabilité analytique extraits du logiciel de comptabilité IRIS Finances utilisé au sein du groupe EFFIA.

La période d'exploitation étant, comme l'exercice comptable, basée sur l'année civile, les chiffres présentés dans le compte d'exploitation sont réputés être ceux de la clôture comptable.

Les frais de structure sont un montant forfaitaire basé sur des standards de temps passés par les services généraux d'Effia Stationnement sur un contrat de fourrière.

Le montant de l'impôt sur les sociétés, dans le cas d'un résultat avant impôt positif, est le seul élément calculé pour les besoins du compte d'exploitation, cet élément n'étant pas mesuré au niveau de chaque site dans la comptabilité analytique mais seulement au niveau global société.



FOURRIERE D'AIX EN PROVENCE

Rapport annuel 2013

Rapport Comptable

Document 4 - Tableau des Investissements et Amortissements

Compte	Famille	Date Acq.	Libellé 1	Montant d'acquisition n	Durée amort. comptable	Date déb. amrt cpt	Mode amort. comptable	Cumul antérieur comptable	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL	VNC Fin de Contrat
2007															
21542000	video	25/07/07	AVANTAGES Mat de Vidéo	2 410,00	7	7	Linéaire	1872,37	344,29					344,29	193,34
2008															
21542000	Autres Mat	19/05/08	PROLUX PORTE MOTO	561,00	5	5	Linéaire	518,58	42,42					42,42	
21832000	Info	27/09/08	ABI INFO SERVEUR 2003 PACK 5 USERS	1 375,00	5	5	Linéaire	1241,64	133,36					133,36	
21841000	Mobilier	30/07/08	MEDIA MOBILIE FOURR AIX	1 224,00	10	10	Linéaire	541,58	122,40					122,40	560,02
2009															
21832000	Info	28/02/09	ABI 2 PC D5000 Impr HP écran	1 996,82	5	5	Linéaire	1533,98	399,36					399,36	63,48
21542000	Autres Mat	03/03/09	REMORQUE DU MIDI Remarque Porte Qua	1 138,80	5	5	Linéaire	872,98	227,76					227,76	38,06
2011															
21832000	Info	21/02/11	ABI INFORMATIQUE OPTIPLX 780DT	865,00	5	5	Linéaire	321,83	173,00					173,00	370,17
2012															
21831000	Bureau	27/02/12	RICOH COPIEUR AFICIO MP201SP	837,00	5	5	Linéaire	141,26	167,40					167,40	528,34
21542000	Autres Mat	17/12/12	PROLUX FEUX DE REMORQUAGE	4 754,86	5	5	Linéaire		950,97					950,97	3 803,89
2013															
21821000	vehicule	03/05/13	MODERN TELECOM CAMERA VEHICULE	539,00	5	5	Linéaire		71,77					71,77	467,23
22521455	Electricité	21/05/13	MIE DISONCTIONS	9 478,00	20	20	Linéaire		292,13					292,13	9 185,87
21832000	Info	09/07/13	ECONOCOM LATITUDE E5430	1 199,45	5	5	Linéaire		115,67					115,67	1 083,78
21821000	vehicule	30/09/13	SERVICE VUL REMORQ VWASPTF24D315454	27 307,50	5	5	Linéaire		1 391,56					1 391,56	25 915,94
21821000	vehicule	29/11/13	SERVICE VUL REMORQ VWASPTF24D315454	27 307,50	5	5	Linéaire		493,78					493,78	26 813,72
21821000	vehicule	29/11/13	SERVICE VUL REMORQ VWASPTF24D315454	27 307,50	5	5	Linéaire		493,78					493,78	26 813,72
TOTAL				108 301,43				7 044,22	5 419,65					5 419,65	95 837,56
AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE (dit de caducité) pour amortir sur la durée du contrat															
TOTAL AMORTISSEMENT								7 044,22	6 877,16					6 877,16	94 380,05

Document 5 - Répartition du chiffre d'affaires comptable par nature de produit

Compte	201300	201301	201302	201303	201304	201305	201306	201307	201308	201309	201310	201311	201312	TOTAL
Enlèvements	-5	52 514	37 491	51 589	41 084	49 416	56 295	45 398	45 501	61 244	68 500	65 656	40 420	615 101
Opération préalable		458	305	458	483	470	572	427		318	496	559	189	4 734
S/T Enlèvements	-5	52 971	37 796	52 046	41 566	49 886	56 867	45 824	45 501	61 562	68 996	66 216	40 609	619 835
Gardiennage		5 373	4 129	4 447	3 615	4 503	5 855	4 093	5 307	5 711	5 776	5 301	2 601	56 709
Expertises		1 046	995	867	969	714	944	1 003	1 428	1 709	1 352	1 246	1 198	13 469
Facturation ville	-199	4 157	189	5 669	4 535	5 291	5 480	4 063	283		10 393	1 984	3 685	45 529
Ferrailles	-1	7 920		7 917	5 694	6 002	5 941	3 452		6 886	8 414	2 863	5 775	60 864
Judiciaires														
Domaines	1 067				677	261		1 605			320		-261	3 669
Facturation TP	199	687	1 166	399	145	1 961	199	201	396		793	396	962	7 507
TOTAL	1 061	72 154	44 275	71 346	57 201	68 618	75 285	60 242	52 915	75 866	96 043	78 005	54 570	807 582
Variation de Stock													3 688	3 688
Compensation d'activité	17 352	16 500	29 600	14 900	23 100	14 700	4 300							120 452
Déplacement véhicule			544											544
Remboursements et Impayés		-100				-99	-199	-78	-100		13		-101	-664
TOTAL CA	18 414	88 554	74 418	86 246	80 301	83 219	79 386	60 164	52 816	75 866	96 056	78 005	58 156	931 602

La période 201300 représente le delta entre CA provisionné et CA définitif sur l'exercice 2012

Rapport Comptable**Document 6 - Calcul de la redevance 2013****Fourrière d'Aix en Provence****Calcul Redevance**

Article 24-1 de la convention

Nb mois d'exploitation de l'année	12
Chiffre d'affaires	931 602 €
Compensation d'activité	103 100 €
Chiffre d'affaires final	828 502 €
Total redevance	5 700 €

Bases de calcul	<i>Base 1</i>	<i>Base 2</i>	<i>Taux</i>	<i>Montant</i>
Tranche 1	800 000	850 000	20,0%	5 700
Tranche 2	850 001		50,0%	0